

Avant-Propos

Les politiques de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle font l'objet d'une concertation organisée à l'échelle régionale entre les différents acteurs, chacun dans leur champ de compétences, et sont mises en œuvre à l'échelle des territoires. Si le chômage est souvent pris comme indicateur principal du résultat de l'action publique dans ces domaines, force est de constater qu'à l'échelle des marchés locaux du travail, il n'y a pas de relation directe entre l'évolution du chômage et l'évolution de l'emploi. Les marchés locaux dépendent en effet de phénomènes démographiques et sont en forte interaction, à travers les mobilités des actifs. La compréhension de leur fonctionnement est susceptible d'enrichir la réflexion utile à l'action publique. Ainsi, l'Agence de développement et d'urbanisme de l'agglomération strasbourgeoise (Adeus) et la direction régionale de l'Insee Grand Est ont-ils décidé de collaborer dans cette étude centrée sur les mécanismes permettant l'ajustement entre les ressources et les besoins en main d'œuvre à l'échelle des zones d'emploi du Grand Est.

Ce dossier comporte en premier lieu un article détaillant le fonctionnement des marchés locaux du travail des zones d'emploi durant la période 2007-2012. Outre les phénomènes sociétaux et démographiques, il met avant tout en évidence le rôle central des mobilités résidentielles et professionnelles dans l'équilibre entre ressources et demandes de main-d'œuvre des territoires. Ces flux d'actifs s'organisent sous forme de systèmes urbains, soit des réseaux de villes structurés autour des principales agglomérations, pôles d'emploi de la région.

Des fiches thématiques viennent en second lieu compléter l'analyse pour préciser les mécanismes de l'ajustement (effets de générations, vieillissement, taux d'activité, mobilités résidentielles et professionnelles). Elles offrent un regard sur les grandes tendances passées des cinquante dernières années ainsi que des éléments permettant de mieux comprendre les différentes dynamiques en œuvre dans les zones d'emploi du Grand Est.

Nous remercions l'ensemble des rédacteurs d'avoir apporté leur contribution à ce document.

Nous formulons le vœu que ces analyses soient utiles et partagées par le plus grand nombre.

**La directrice générale de l'Agence
de développement et d'urbanisme
de l'agglomération strasbourgeoise**

Anne PONS

Le directeur régional de l'Insee Grand Est

Joël CREUSAT